

Session de renforcement des capacités de l'AIU
« Enseignement supérieur et Education Pour tous (EPT) »

Penser une initiative mondiale au niveau local

DOCUMENTS DE TRAVAIL

8-9 juillet 2010, Université de Ouagadougou (ISSP), Burkina Faso

organisée en partenariat avec:

Université de Ouagadougou
Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation



Programme

Jeudi 8 juillet

8h30-9h30: *Inscriptions*

9h30-10h00: Session d'ouverture - Mot de bienvenue
- Université de Ouagadougou, AIU, MESSRS, MEBA

10h00-11h00 Introduction à la session de renforcement des capacités
- Présentation de l'initiative EPT/ODM qui s'y rapportent (UNESCO)
- Objectifs et résultats attendus de la session (AIU)
Discussion

11h00-11h30 *Pause café*

11h30-13h00 Présentation des initiatives et des attentes locales
- MEBA
- ONG
- Universités
Discussion

13h00-14h30 *Pause déjeuner*

14h30 -15h30 Atelier: Réponses au *Questionnaire sur l'implication de l'enseignement supérieur pour l'EPT au niveau national*- Thèse
- Groupe A - Recherche
- Groupe B - Enseignement
- Groupe C - Services aux communautés

15h30-16h00 *Pause café*

16h00-16h45 Atelier: Discussion sur les réponses au *Questionnaire sur l'implication de l'enseignement supérieur pour l'EPT au niveau national* - Opinion contradictoire
- Groupe A - Services aux communautés
- Groupe B - Recherche
- Groupe C - Enseignement

16h30 -17h15 Ateliers: Discussion sur les réponses - Synthèse
- Groupe A - Enseignement
- Groupe B - Services aux communautés
- Groupe C - Recherche

20h00 *Dîner : Hôtel Palm Beach*

Vendredi 9 juillet

9h30-10h30 Présentation des résultats des ateliers, discussion et validation

10h30-11h00 *Pause-café*

11h00-13h00 Perspectives d'action basées sur les résultats des ateliers

13h00-14h30 *Pause déjeuner*

14h30-16h00 Le Portail Enseignement supérieur et EPT - HEEFA (Campus numérique de l'AUF)

13h00-14h30 *Pause déjeuner*

16h30-17h00 Présentation des conclusions et remarques de clôture : Université de Ouagadougou, AIU, MEBA, MESSRS

Descriptif de la session du renforcement des capacités

Session de renforcement des capacités

1 - Généralités

L'Education Pour Tous (EPT) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ayant trait à l'éducation avec leurs buts d'universalisation de l'éducation primaire, de promotion de l'équité et de réduction de l'analphabétisme, ne peuvent plus être ignorées. Cependant, il est nécessaire d'aller plus loin et d'inclure les autres niveaux éducatifs car il est prouvé que pour qu'un pays se développe et participe à l'économie mondiale du savoir actuelle, il doit pouvoir compter sur une masse critique de personnes ayant poursuivi des études secondaires, professionnelles et supérieures suffisantes. Or tous les niveaux éducatifs sont liés, du pré-primaire au supérieur et une vision holistique du secteur éducatif au niveau des pays reste indispensable à la mise en place d'un système éducatif de qualité et adapté aux besoins locaux qui soit durable.

Cependant, malgré divers recommandations et appels au niveau international et des actions en ce sens dans certains pays, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (et non les enseignants/chercheurs en leur titre propre) reste trop souvent absent des politiques, stratégies et partenariats éducatifs en dehors de ceux concernant son niveau. Partant d'une revue de la littérature existante sur Internet, il est apparu que la richesse des expertises, connaissances et innovations - et pas seulement en matière de formation des maîtres - qui est et pourrait être produite par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche pour aider à atteindre les objectifs de l'EPT et des ODM est sous-utilisée.

L'Association internationale des Universités (AIU) est persuadée que le secteur de l'enseignement supérieur devrait s'impliquer davantage dans les programmes et les activités de l'EPT. Sa place de partenaire à part entière devrait aller de soi. Son expertise devrait être plus souvent mise à contribution par les Ministères, les écoles, les ONG, etc.

D'un autre côté, le secteur de l'enseignement supérieur devrait diriger ses activités de formation, recherche et service à la communauté plus souvent à la réalisation de l'EPT et regarder comment ses compétences propres peuvent soutenir les efforts des autres parties prenantes en la matière tout en se considérant comme un partenaire viable et utile.

Pour la définition de son activité de renforcement des capacités, l'AIU a d'abord analysé l'existant et cherché à connaître les activités de renforcement des capacités déjà menées pour renforcer les partenariats en matière d'EPT. Si ces dernières existent (elles sont même assez nombreuses), leur grande majorité :

- vise le développement des compétences d'un seul groupe d'acteurs à la fois, que ce soit les Ministères de l'Education, la société civile ou les professionnels des écoles ;
- est de portée limitée en matière de domaine traité en ne portant que sur un ou 2 domaines à la fois (par exemple : la question du genre ou la formation des maîtres) ;
- est de portée mondiale en ce qui concerne l'origine des participants pour ce qui concerne les partenariats avec l'enseignement supérieur (conférences internationales généralement).

Globalement, cette recherche a révélé une lacune au niveau de la mise en place d'activités de renforcement des capacités pour l'enseignement supérieur alors que de plus en plus d'organismes - dont l'AIU - font valoir la nécessité d'une approche holistique du secteur éducatif.

Pour ces raisons, l'AIU a décidé de développer une activité de renforcement des capacités à destination de l'enseignement supérieur, incluant les différentes parties prenantes au niveau national et portant sur tous les objectifs de l'EPT. Les participants seront amenés à étudier la situation locale, identifier les problèmes et les niches dans lesquelles l'apport de l'enseignement supérieur serait indispensable et proposer des outils de renforcement de la participation de l'enseignement supérieur dans l'EPT au niveau du pays.

2 - Description

La session de renforcement des capacités est organisée de manière à offrir aux participants un espace de discussion structuré dans lequel ils pourront partager leurs expériences, identifier les problèmes et les besoins locaux en matière d'EPT, envisager les différents moyens pour optimiser le rôle de l'enseignement supérieur en matière d'EPT au niveau local et définir une feuille de route commune.

Se déroulant sur 2 jours, la session offre aux participants :

- un bref récapitulatif sur l'EPT au niveau mondial afin que chacun dispose du même niveau de connaissance et de la même terminologie dès le début de la session ;
- plus longuement, la possibilité :
 - o de faire connaître leurs activités en matière d'EPT pour servir de base à la réflexion et aux discussions ;
 - o de rechercher comment tirer le meilleur parti des compétences de l'enseignement supérieur pour assurer d'atteindre les objectifs de l'EPT de façon qualitative ;
 - o de développer et valider un plan d'action concret pour surpasser les obstacles et renforcer la participation de l'enseignement supérieur ; et
- un atelier pratique pour utiliser, alimenter et discuter du portail mise en place par l'AIU pour valoriser le travail des universités en matière d'EPT appelé HEEFA (pour Higher Education and EFA).

Avant la session, il est demandé à chaque participant de remplir un questionnaire. Servant de base aux ateliers du premier jour, les résultats de ce dernier sont étudiés en détail à trois ateliers thématiques qui correspondent aux 3 sections du questionnaire : recherche, formation et service à la communauté.

Les résultats des ateliers sont ensuite utilisés pour alimenter les plénières du 2^{ème} jour pendant lesquelles un plan d'action sera rédigé et validé.

Une liste des documents de référence donnée en p. 4 sert de colonne vertébrale aux discussions et donne une référence commune au groupe en matière de terminologie.

Participants :

Organisé sur invitation seulement, la session de renforcement des capacités regroupe approximativement 50 participants issus des établissements d'enseignement supérieur et des principales parties prenantes en matière d'EPT locales : ministère de l'éducation ; ONG ; écoles ; représentation UNESCO locale. Les participants sont sélectionnés pour assurer une bonne représentativité des toutes les parties prenantes et pour garantir le meilleur suivi possible des décisions prises lors de la session. Voir page 5 pour la liste de participants.

Un ou 2 experts, membres du Groupe de référence de l'AIU sur le sujet, d'autres régions sont invités pour partager leur expertise et expérience et pour donner un autre point de vue sur le sujet.

La session au Burkina Faso est la deuxième édition de cette activité de l'AIU. La première a eu lieu au Mexique, dans l'Etat de Morelos, du 25 au 26 mai 2010. Ces deux sessions vont permettre de tester l'outil et de l'améliorer si besoin est afin de produire un modus operandi utilisable par tous pour de futures sessions de renforcement des capacités.

3. Résultats attendus

La session de renforcement des capacités vise les résultats suivants :

- favoriser une meilleure compréhension de l'EPT et des OMD qui y sont reliés dans la communauté universitaire ;
- identifier et améliorer la visibilité et l'utilisation du travail accompli par les établissements d'enseignement supérieur pour l'EPT ;
- développer une compréhension de l'importance et de l'utilité de la participation de l'enseignement supérieur dans l'EPT ;

- améliorer les compétences des gestionnaires, chercheurs, enseignants, décideurs pour créer les liens nécessaires et utiles entre les différents acteurs de l'EPT en incluant l'enseignement supérieur ;
- identifier les initiatives locales et régionales, les lacunes et les problèmes urgents à régler ;
- réfléchir et tomber d'accord sur les moyens possibles d'intervention avec le secteur de l'enseignement supérieur pour aider à atteindre l'EPT au niveau du pays ;
- amener les participants à valider un plan d'action commun ;
- augmenter le contenu du portail de l'AIU sur l'enseignement supérieur et l'EPT.

Documents de référence

(1) Pourquoi et comment l'enseignement supérieur peut-il contribuer à tous les niveaux et types d'enseignement ? Dossier d'information de l'AIU / Association internationale des Universités - Paris 2009, 40 p. <http://www.heefa.net/sites/default/files/informationkit-fr.pdf>

Ce dossier d'information répond de façon claire et concrète aux questions basiques de *quoi, pourquoi, comment, où, et qui* pour sensibiliser et améliorer la compréhension des établissements d'enseignement supérieur sur la manière dont l'enseignement supérieur est et peut s'impliquer dans la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD éducatifs. Des initiatives d'établissements d'enseignement supérieur y sont présentées.

(2) Portail sur l'enseignement supérieur/la recherche, l'Education Pour Tous et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (HEEFA) <http://www.heefa.net/fr>

Le Portail sur l'enseignement supérieur et l'EPT est un portail collaboratif qui vise à promouvoir les initiatives menées par le secteur de l'enseignement supérieur - seul ou en partenariat - dans les domaines liés à l'EPT et aux OMD éducatifs.

(3) Aperçu régional : Afrique subsaharienne /Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous - UNESCO, Paris 2010, 23 p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001865/186526F.pdf>

(4) Plan d'action 2007 du MEBA: Plan décennal de développement de l'éducation de base / Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation - Ouagadougou, MEBA, 2007, 56 p. <http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina%20Faso%20PDDEB%20Plan%20action%202007.pdf>

(5) Plan décennal de développement de l'éducation de base: Phase II (2008-2010): objectifs, stratégies, actions et coûts /Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation - Ouagadougou, MEBA, 2007, 77 p. <http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina%20Faso%20PDDEB%20Phase%202%202008-2010.pdf>

Liste des participants

Représentants du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)

Jean-Paul **BAZIE**, Conseiller technique du MEBA - Cabinet MEBA
Yombo Paul **DIABOUGA**, Directeur, DEP/MEBA - Direction des études et de la planification (DEP/MEBA)
Sibiri **KORBEOGO** - Direction régionale de l'enseignement de base et l'alphabétisation du Centre (DREBA/Centre)
Bassirou **BADO**, Inspecteur chef, CEB de OUAGA 1 - Circonscription d'éducation de base (CEB) de OUAGA 1
Pousraogo **ILBOUDO**, Directeur de l'école Kwamé N'KRUMAH A - CEB de OUAGA 1
Joséphine **KONDE**, Inspectrice chef, CEB de OUAGA 2 - CEB de OUAGA 2
Toussaine **YAMEOGO**, Directrice école Goughin B - CEB de OUAGA 2
Gaoussou **TRAORE**, Vice-Président/CNAPEP - Conseil national de l'association des parents d'élèves du primaire (CNAPEP)
Sosthène **COMBARY**, Secrétaire à l'organisation des activités socio-éducatives/CNAPEP - CNAPEP
Maria **KERE**, Directrice exécutive, FDC - Fondation pour le Développement communautaire (FDC)
Komla **LOKPO**, Responsable Suivi Evaluation/FDC - FDC
Fati **OUEDRAOGO** - Cadre de concertation des ONG et associations actives en éducation de base (CCEB)
Fofana Aminata **HIEN** - CCEB
Maxime **COMPAORE** - CCEB

Représentants des Universités et du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur de la Recherche Scientifique (MESSRS)

Jean **KOULIDIATI**, Président - Université de Ouagadougou
Emmanuel **BANDRE**, Directeur - DEDA
Gustave **KABRE**, Vice-Président/EIP - Université de Ouagadougou
Albert **OUEDRAOGO**, Vice-Président/PRUE - Université de Ouagadougou
Clotide **HIEN/ZONGO** - PRUE/Université de Ouagadougou
Georges **SAWADOGO**, Enseignant - Université de Koudougou
Françoise **DIENDERE/TIENTEGA**, Enseignant - Université de Koudougou
Jean-Baptiste **KABORE**, Etudiant - Université de Koudougou
Sadou **TRAORE** - Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Naon **BETABOALE** - Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Ousséni **SAKANDE**, Inspecteur/DGEFPE - MESSRS
Sié Pierre **PALENFO**, Enseignant - MESSRS
Lacina **TOGUEYENI**, Enseignant - MESSRS
Wend Konta **OUEDRAOGO**, Enseignant - MESSRS
Issiaka **KABORE**, Enseignant - MESSRS
Joseph **ILBOUDO**, Enseignant - Collège Notre Dame de Kologh Naba, MESSRS
Justine **KYELEM/COULIDIATI**, Enseignant, Assistant/SEG - Université de Ouagadougou II
Souleymane **TOE**, Enseignant/SJP - Université de Ouagadougou II
Issouf **PARE**, Délégué/Etudiants - Université de Ouagadougou II
Séta **NABA**, Directeur des études - Institut des Sciences (IDS)
Ousséni **SO**, Chef/Département - IDS
Boézemwendé Mardochée **TIENDREBEGO**, Délégué/Elèves- professeurs - IDS

UNESCO

Juma **SHABANI**, Directeur, Bureau multipays pour le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Niger
UNESCO Afrique Centrale et de l'Ouest

Association internationale des Universités

Isabelle **TURMAINE**, Directeur, Centre d'Information et Services de Communication
Nadja **KYMLICKA**, Coordinateur du Projet HEEFA

Annexes

Les six objectifs de l'EPT

Objectif 1 : Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.

Objectif 2 : Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

Objectif 3 : Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

Objectif 4 : Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.

Objectif 5 : Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.

Objectif 6 : Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

Les OMD éducatifs

OMD 2 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

2.1. Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire

2.2. Pourcentage d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième (personnes des deux sexes)

2.3. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)

OMD 3 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

3.1. Taux brut de scolarisation des filles par rapport à celui des garçons dans l'enseignement primaire

3.2. Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole

3.3. Proportion de sièges occupés par des femmes dans les législatures uniques ou les chambres basses des parlements nationaux

Questionnaire sur l'implication des établissements d'enseignement supérieur pour l'EPT au niveau local

Méthode utilisée

La méthode Delphi est un processus de communication permettant de résoudre un problème. Il s'agit de dégager un consensus sur des sujets précis, grâce à l'interrogation d'experts. Les experts sont en mesure d'apporter un éclairage sur des secteurs d'incertitude en vue d'une aide à la décision.

La méthode Delphi s'appuie sur l'approche dialectique par enquête : thèse (on établit une opinion, antithèse (opinion contradictoire) et une synthèse (un nouveau consensus). La synthèse devient la nouvelle thèse. Cette méthode parvient à établir un accord sur un sujet complexe. Le processus répétitif se poursuit jusqu'à ce que le consensus soit réalisé. La méthode peut être utilisée dans le domaine de la gestion, de l'économie, de la technologie, mais aussi dans le domaine des sciences sociales

Les différentes phases de la méthode Delphi :

- Étape 1 Formulation du problème et élaboration du questionnaire.
- Étape 2 Choix des experts.
- Étape 3 Exploitation des résultats.

Source : Luxinnovation

(<http://www.innovation.public.lu/html/portal/FR/81/543/547/550/C5838/>)

Le problème pour lequel un consensus est recherché dans le cadre de cette session de renforcement des capacités est celui de l'implication de l'enseignement supérieur dans les activités liées à l'EPT au niveau d'un pays pour atteindre les objectifs de l'initiative dans les meilleurs délais et avec le meilleur résultat possible tant qualitatif que quantitatif.

Le questionnaire ci-joint a été élaboré par l'AIU et validé par son Groupe de référence sur l'EPT. Il sera envoyé à tous les participants un mois avant la session. Les données collectées seront ensuite discutées lors des 9 ateliers de la session (3 groupes de participants seront formés, chaque groupe traitant du sujet en relation avec les 3 fonctions de l'université - recherche, enseignement et services à la communauté - l'une après l'autre).

Cet exercice devrait aider à définir le cadre général dans lequel les établissements d'enseignement supérieur pourraient mieux s'inscrire dans les activités liées à l'EPT. Son articulation avec le travail des autres parties prenantes sera aussi discutée lors de la session.

Veuillez remplir le questionnaire en classant vos réponses aux questions de 1 (réponse la plus appropriée) à n (réponse la moins appropriée) en vous basant sur votre expérience et vos connaissances des problèmes rencontrés dans la réalisation de l'EPT dans votre région/pays et de l'apport possible des établissements d'enseignement supérieur pour les résoudre.

A - La recherche

A1. Veuillez classer les objectifs de l'EPT par ordre de pertinence vis-à-vis des besoins en matière de recherche pour le succès de l'EPT dans votre région/pays.

1 - le plus pertinent; 6 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 6
Développer la protection et l'éducation de la petite enfance	
Offrir à tous les enfants un enseignement primaire gratuit et obligatoire	
Promouvoir l'apprentissage des jeunes et des adultes	
Accroître de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes	
Réaliser la parité entre les sexes pour 2005 et l'égalité pour 2015	
Améliorer la qualité de l'éducation	

A2. De la même façon, veuillez classer par ordre de pertinence des thèmes de recherche suivants :

1 - le plus pertinent; 16 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 16
Accès à l'éducation	
Pédagogie	
Formation des maîtres	
Supports de cours	
Développement cognitif	
Processus d'apprentissage	
Résultats de l'apprentissage	
Education des personnes présentant des besoins particuliers	
Politique éducative	
Gouvernance scolaire	
Environnement scolaire	
Evaluation des programmes éducatifs	
TIC et éducation	
Apprentissage tout au long de la vie	
Etudes sur le genre	
Impact de l'éducation sur la société	

Autre(s) thème(s)?

--

A3. Veuillez classer par ordre de priorité en matière de recherche les secteurs éducatifs suivants :

1 - priorité maximale; 7 - priorité minimale

	Classer de 1 à 7
Alphabétisation	
Petite enfance	
Primaire	
Education de base	
Secondaire	
Enseignement technique/professionnel	
Education des adultes	

A4. Veuillez classer par ordre de pertinence les entités académiques qui devraient être impliquées dans la recherche pour atteindre les objectifs de l'EPT localement.

1 - le plus pertinent; 12 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 12
Etablissement dans son ensemble	
Faculté de droit	
Faculté de médecine	
Faculté des sciences humaines et sociales	
Département informatique	
Département des études culturelles	
Département des sciences de l'éducation	
Département de linguistique	
Département des sciences de la communication	
Département de psychologie	
Centre de formation permanente	
Centre de formation des maîtres	

Autre(s) entité(s)?

--

A5. Veuillez classer par ordre d'importance l'impact des mesures incitatives à la mise en œuvre régionale ou locale de projets de recherche sur l'EPT

1 - le plus important; 5 - le moins important

	Classer de 1 à 5
Politique/Mécanismes institutionnels	
Financements/Subventions	
Prix spécial	
Meilleure valorisation de la recherche en EPT	
Meilleure préparation des établissements à des effectifs en hausse	

Autre(s) mesure(s) incitative(s)?

--

B - L'enseignement

B1. Veuillez classer la priorité qui devrait être donnée à l'enseignement de chacun des objectifs de l'EPT au niveau du supérieur.

1 - priorité maximale; 6 - priorité minimale

	Classer de 1 à 6
Développer la protection et l'éducation de la petite enfance	
Offrir à tous les enfants un enseignement primaire gratuit et obligatoire	
Promouvoir l'apprentissage des jeunes et des adultes	
Accroître de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes	
Réaliser la parité entre les sexes pour 2005 et l'égalité pour 2015	
Améliorer la qualité de l'éducation	

B2. Veuillez classer par ordre de pertinence les activités intégrant l'EPT dans l'enseignement supérieur en fonction des besoins de votre région/pays.

1 - le plus pertinent; 5 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 5
Intégration d'un module sur l'EPT à toutes les filières	
Création d'un module sur l'EPT pour la formation des enseignants	
Mise en place d'activités hors curriculum pour l'EPT	
Ajout d'activités pour l'EPT dans le curriculum	
Mesures incitatives pour les doctorats sur l'EPT	

Autre(s) activité(s)?

--

B3. Veuillez classer les populations/entités suivantes en fonction de leur pertinence à enseigner l'EPT au niveau du supérieur.

1 le plus pertinent; 8 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 8
Etudiants du supérieur	
Parents	
Enseignants du supérieur	
Responsables de l'établissement d'enseignement supérieur	
Directeurs d'école	
Cadres du Ministère	
UNESCO/autres organismes intergouvernementaux	
ONG	

B4. Veuillez classer par ordre d'importance les raisons pour lesquelles l'enseignement des objectifs de l'EPT devrait être soutenu au niveau du supérieur.

1 - le plus important; 3 - le moins important

	Classer de 1 à 3
Pour développer la recherche en matière d'EPT	
Pour sensibiliser les futurs décideurs à l'EPT	
Pour aider à appréhender l'éducation de manière holistique	

Autre(s) raison(s)?

--

B5. Veuillez classer par ordre d'importance l'impact des mesures incitatives sur l'accroissement des activités d'enseignement de l'EPT au niveau du supérieur.

1 - le plus important; 4 - le moins important

	Classer de 1 à 4
Réduction de la charge de travail	
Bourses/subventions	
Création de diplômes liés aux problèmes de l'EPT	
Equivalence des crédits	

Autre(s) mesure(s) incitative(s)?

--

C - Services à la communauté

C1. Veuillez classer les objectifs de l'EPT par ordre de pertinence vis-à-vis des besoins en matière de services à la communauté dans votre région/pays.

1 - le plus pertinent; 6 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 6
Développer la protection et l'éducation de la petite enfance	
Offrir à tous les enfants un enseignement primaire gratuit et obligatoire	
Promouvoir l'apprentissage des jeunes et des adultes	
Accroître de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes	
Réaliser la parité entre les sexes pour 2005 et l'égalité pour 2015	
Améliorer la qualité de l'éducation	

C2. Veuillez classer par ordre de pertinence les secteurs suivants en fonction des besoins régionaux ou locaux en matière de services à la communauté liés à l'EPT :

1 - le plus pertinent; 6 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 6
Education formelle	
Education non-formelle	
Education informelle	
Education des adultes	
Education tout au long de la vie	
Campagne de sensibilisation	

C3. Veuillez classer par ordre de priorité les catégories suivantes en fonction des besoins locaux en matière de services à la communauté liés à l'EPT :

1 - priorité maximale; 12 - priorité minimale

	Classer de 1 à 12
Elève	
Elève de maternelle	
Jeune non-scolarisé	
Populations marginalisées	
Populations indigènes	
Immigrés	
Jeunes hommes	
Jeunes femmes	
Hommes	
Femmes	
Parents	
Communauté dans son ensemble	

Autre(s) catégorie(s)?

--

C4. Veuillez classer la pertinence des partenaires avec lesquels les services à la communauté des établissements d'enseignement supérieur devraient être organisés dans votre région/pays?

1 - le plus pertinent; 7 - le moins pertinent

	Classer de 1 à 7
Aucun (établissement d'enseignement supérieur seul)	
Autre(s) établissement(s) d'enseignement supérieur	
Communauté	
Ecole	
Ministère	
Organisme intergouvernemental	
ONG	

C5. Veuillez classer l'importance de l'impact des mesures incitatives suivantes pour le développement des services à la communauté en matière d'EPT :

1 - le plus important; 3 - le moins important

	Classer de 1 à 3
Plus grande visibilité de l'implication sociétale du supérieur	
Renforcement de l'engagement civique des étudiants	
Elargissement de l'accès à l'enseignement supérieur	

Autre(s) mesure(s) incitative(s)?

--

Le rôle crucial de l'enseignement supérieur dans le développement de l'Éducation Pour Tous

Bikas C Sanyal * - AIU Horizons vol. 13, no. 1, 2007

Engagements, engagements

En 1948, les nations du monde adoptèrent la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipulait que « tout individu a droit à l'éducation ». Pourtant, en 1990, 900 millions d'adultes et 100 millions d'enfants n'avaient toujours pas accès à l'éducation. Pour répondre à ce problème, les leaders mondiaux se sont rencontrés la même année à Jomtien, en Thaïlande. Après avoir adopté la « Déclaration mondiale de l'éducation pour tous : répondre aux besoins d'apprentissage de base », ces derniers ont défini le « Plan d'action visant à répondre aux besoins d'apprentissage de base ». Dix ans après, le bilan de cette initiative ne montrait pas de réels signes de progrès : 862 millions d'adultes et 107 millions d'enfants n'avaient toujours pas la possibilité de bénéficier de « leur droit à l'éducation ». En 2000, les responsables mondiaux se sont réunis une nouvelle fois à Dakar, au Sénégal et ont défini six objectifs dont le but était de développer l'éducation pour tous (EPT) : (1) développer et améliorer l'éducation et la protection des enfants (ECCE) ; (2) s'assurer que la totalité des enfants a accès à un enseignement primaire libre et obligatoire de bonne qualité (EPU) d'ici à 2015 ; (3) assurer aux jeunes individus et aux adultes un accès équitable à un apprentissage approprié (YALS) ; (4) améliorer de 50% l'alphabétisation des adultes tout en assurant un accès équitable à une éducation de base et continue pour l'ensemble des adultes (**alphabétisation**) ; (5) établir l'**égalité entre hommes et femmes** en matière d'éducation d'ici à 2015 ; et enfin (6) améliorer tous les aspects de la **qualité de l'enseignement** tout en s'assurant que les objectifs d'apprentissage fixés et quantifiables sont atteints par tous. Outre ces initiatives, l'UNESCO a fait de l'EPT sa première priorité et mis au point « l'index EPT (EDI) » pour permettre de mesurer des progrès réalisés dans le sens des objectifs de l'EPT. Le directeur général de l'organisation a promis de « mener ce combat avec toute la détermination requise et toute la force morale et intellectuelle nécessaire...avec l'aide de l'ensemble des partenaires de l'UNESCO ». Le président de l'un de ces partenaires, la Banque mondiale, a abondé dans ce sens en exprimant un engagement notable : « Aucun pays disposant d'un plan viable et durable pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous ne se retrouvera dans l'incapacité de mettre en œuvre ce projet à cause d'un manque de ressources extérieures... La Banque mondiale s'engage fermement à atteindre les objectifs de l'EPT ».

Ces engagements se sont avérés essentiels et ont permis de mobiliser les efforts en vue d'atteindre les objectifs de l'EPT. On note d'ailleurs que des progrès considérables ont été réalisés. Cela dit, les tendances actuelles montrent que le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs. Selon le rapport de surveillance mondial de 2007 (EPT-GMR), publié en octobre dernier, on compte davantage de pays « loins d'avoir atteint les objectifs de l'EPT » qu'en 2002. Le rapport préconise une approche plus globale mais dans quelle mesure les établissements d'enseignement supérieur s'intègrent-ils dans cette approche ? En tant que fournisseur principal d'enseignants, d'administrateurs, de recherche et de services à la communauté, les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle crucial pour atteindre les objectifs de l'EPT à temps.

Le chaînon manquant

L'analyse des stratégies mises en œuvre à la suite de ces engagements internationaux démontre que le rôle des établissements d'enseignement supérieur n'a été que très rarement considéré comme un élément essentiel. Ceci a eu de graves conséquences pour l'enseignement supérieur. Les agences donatrices telles que la Banque mondiale ont réduit leur investissement dans ce secteur. Les pays en voie de développement ont jeté leur dévolu sur l'enseignement primaire et les gouvernements ont diminué les allocations budgétaires destinées à l'enseignement supérieur. Par voie de conséquence, les ressources de ces établissements dans les pays en voie de développement ne sont pas exploitées au maximum. Ces établissements s'attachent davantage à former de jeunes diplômés destinés à rejoindre une population active stimulée par la demande économique qu'à se concentrer sur leur rôle pour l'EPT.

Ainsi, le lien entre l'enseignement supérieur et l'EPT semble avoir été oublié et ce malgré la déclaration faite par les leaders mondiaux à l'occasion de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur en 1998, affirmant que l'une des missions essentielles de l'enseignement supérieur était de « contribuer au développement et à l'amélioration de l'enseignement à tous les niveaux ». Selon ces mêmes leaders, atteindre les objectifs fixés par l'EPT requiert des enseignants plus qualifiés, de nouvelles informations et de nouvelles connaissances, de nouvelles techniques d'enseignement et d'apprentissage et des partenariats novateurs avec la société civile : en somme, les prestations standard du secteur de l'enseignement supérieur. Ainsi, en ce qui concerne les objectifs fixés par l'EPT, le manque de progrès observé récemment semble correspondre du moins en partie au récent niveau d'engagement de l'enseignement supérieur dans le processus de l'EPT.

Nous examinerons ci-après trois fonctions centrales propres aux établissements d'enseignement supérieur : recherche, enseignement et services qui apparaissent comme trois éléments décisifs en vue d'atteindre les objectifs de l'EPT. Quelques exemples de bonne pratique seront par ailleurs présentés.

Le rôle de la recherche dans le développement de l'EPT

Trois types de recherche contribuent à atteindre les objectifs de l'EPT : la recherche diagnostique ou prospective qui permet de développer des connaissances sur les difficultés inhérentes à l'EPT et qui oriente l'élaboration des programmes et des politiques ; la recherche prospective qui permet d'explorer des scénarios alternatifs en termes quantitatifs et qualitatifs ; la recherche formatrice et évaluative qui fournit une base de connaissances permettant de juger des progrès et des résultats.

Il existe par ailleurs trois aspects de la recherche qui participent à atteindre les objectifs de l'EPT. L'aspect substantif de la recherche contribue à étayer les théories dans le domaine de l'EPT. De ce point de vue, les résultats peuvent être des faits tirés d'enquêtes menées sur des questions relatives à l'EPT, des explications de problèmes basées sur une étude théorique (contribuant par là même à développer une base de connaissances dans ce domaine) ou bien des scénarios futurs résultant à la fois d'enquêtes et d'études théoriques. Par ailleurs, l'aspect méthodologique de la recherche influence le processus de développement de nouvelles connaissances. Définir de nouveaux concepts, encourager un équilibre entre analyse quantitative et qualitative, identifier l'impact des facteurs sectoriels et non sectoriels sur l'enseignement sont autant d'éléments qui profitent directement à l'EPT. Enfin, l'application de la recherche fait avancer concrètement l'EPT en élargissant la marge de manœuvre des planificateurs et des décisionnaires politiques. Il s'agit de faire participer directement les parties prenantes afin de pouvoir par exemple utiliser la recherche pour mieux formuler les politiques à suivre, articuler les cibles et les groupes ciblés, élaborer des programmes, explorer des alternatives stratégiques, optimiser l'utilisation et l'allocation des ressources, identifier les principaux indicateurs de contrôle de l'EPT et les facteurs de progrès, articuler des mesures rectificatives, etc.

Dans le domaine de la recherche destinée à l'EPT, quelques exemples de bonne pratique méritent d'être mis en avant. En 2003, l'East China Normal University en République populaire de Chine a produit 767 éléments portant sur la recherche de base, 1080 éléments concernant la recherche appliquée et 9 éléments de recherche expérimentale, en plus des 34 applications liées aux résultats de la recherche et du développement destinées à favoriser la promotion de l'EPT au niveau national et régional.

Le Centre des Sciences de l'Éducation et de la communication de l'Université de Delhi et le Centre de recherche Homi Bhabha de l'Institut Tata de recherche fondamentale (University of India) sont les pionniers de la recherche appliquée sur les programmes et les méthodes d'enseignement dans le domaine des mathématiques et des sciences pour l'enseignement primaire et secondaire.

Le partenariat UNESCO - Japanese Funds in Trust pour le projet de renforcement des capacités de recherche, mené par le College of Education du Lesotho, l'Université du Lesotho et le Ministère de l'Éducation encourage l'EPT et améliore le système éducatif.

Un exemple de coopération Nord-Sud en matière de renforcement des capacités de recherche afin de promouvoir l'EPT voit le jour au Malawi par la coopération entre le Virginia Polytechnic Institute (entre autres) aux Etats-Unis et le Domasi College of Education.

Le rôle de l'enseignement dans le développement de l'EPT

Au sein des établissements d'enseignement supérieur, l'enseignement apparaît comme l'élément le plus important permettant d'atteindre les objectifs fixés par l'EPT, dans la mesure où elle participe à former une population active qui se trouve être le moteur du secteur éducatif dans son ensemble. Les programmes pédagogiques se présentent sous deux formes : formelle et non formelle.

Les programmes formels dans toutes les disciplines, en particulier dans le domaine des sciences humaines et sociales, forment les enseignants, qui sont les acteurs majeurs dans le développement de l'EPT. Sans un nombre approprié d'enseignants, les objectifs de l'EPT (ECCE, EPU, YALS et l'alphabétisation) ne pourront jamais être atteints. Par leurs programmes formels, les établissements d'enseignement supérieur sont les seuls à pouvoir fournir ces enseignants. En outre, ces établissements offrent une formation préalable des enseignants et une formation des enseignants en exercice qui est essentielle dans le domaine de la pédagogie, du développement des programmes d'études, de l'enseignement spécialisé, des tests et des évaluations pédagogiques et de la recherche pédagogique, s'assurant ainsi que les objectifs de l'EPT sont atteints.

L'enseignement non formel au sein des établissements d'enseignement supérieur, qui comprend les ressources pédagogiques à la fois sur Internet et dans les universités, s'avère utile dans le développement des compétences professionnelles des administrateurs des centres en charge de la formation des enseignants ainsi que des responsables gouvernementaux et non gouvernementaux, pour permettre à ces derniers de faire face efficacement à des tâches de plus en plus complexes et des ressources de plus en plus limitées. Dans un monde globalisé, où le champs d'action des enseignants est accru, des programmes tels que les cours de remise à niveau peuvent en effet aider les enseignants à s'adapter à de nouvelles tâches liées aux TIC et à la nécessité de prendre en considération les facteurs culturels.

Les exemples de bonne pratique du rôle de l'enseignement dans le développement de l'EPT sont monnaie courante, mais les programmes formels et non formels de l'East China Normal University qui ont fourni un grand nombre d'enseignants de bon niveau méritent une attention toute particulière.

Il est également intéressant de mentionner la création des collèges universitaires par la République arabe d'Egypte en 1989 afin de répondre au manque d'enseignants qualifiés du préscolaire. En 2001, 17 327 enseignants du préscolaire sont sortis diplômés de ces collèges.

Dans le domaine de la formation des enseignants à distance, l'exemple de coopération Sud-Sud entre l'Indira Ghandi National Open University (Inde) et l'Ethiopie, le Ghana, la Sierra Leone et la Gambie est intéressant. L'utilisation des TIC entre l'Université de Pretoria (Afrique du Sud), l'Ethiopie, le Ghana et l'Ouganda, sponsorisé par l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) constitue un autre exemple.

La coopération multi-agences s'illustre par le Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Université virtuelle africaine, l'Université d'Afrique du Sud et le Bureau de l'UNESCO de Windhoek qui se sont associés pour tester l'introduction des programmes de renforcement des capacités pour promouvoir l'EPT en Angola.

En dernier lieu, le partenariat développé entre l'University of Delaware (USA) et l'Université catholique pontificale du Pérou pour former les enseignants en science et des mathématique en utilisant la technique de l'apprentissage basé sur la résolution de problèmes est un exemple de coopération Nord-Sud.

Le rôle des services dans le développement de l'EPT

Afin de véritablement contribuer au développement national, les établissements d'enseignement supérieur doivent se débarrasser de l'image de tour d'ivoire qui les caractérise et se rapprocher davantage des communautés locales. Les programmes d'extension des établissements d'enseignement supérieur participent de façon notable au développement local.

Les programmes d'extension peuvent comprendre les activités suivantes :

- Proposer des cours d'alphabétisation pour adultes sur les campus universitaires ;
- Introduire des projets de service national (condition d'obtention du diplôme), dans lesquels les étudiants participent aux programmes d'éducation et de protection de la petite enfance, enseignent à des élèves d'écoles primaires et dirigent des programmes d'alphabétisation pour adultes ;
- Lancer des campagnes médiatiques pour motiver et encourager les enfants issus de milieux socio-économiques modestes ainsi que les femmes à poursuivre une éducation de base ;
- Organiser des débats communautaires sur les programmes spécifiques proposés par les établissements d'enseignement supérieur et discuter de leur pertinence et de leur qualité ;
- Elaborer des programmes médiatiques destinés aux individus nouvellement alphabétisés afin d'assurer la durabilité de l'éducation qu'ils ont reçue ;
- Organiser des rencontres entre les donateurs potentiels afin de collecter des fonds destinés aux programmes liés à l'EPT ;
- Proposer en soirée et pendant le week-end des cours spécifiques aux administrateurs des écoles et aux responsables des programmes, et inviter lorsque cela est possible des professeurs spécialisés dans la gestion pédagogique à participer.

Le Lady Irwin College de Delhi, grâce à son Centre d'études sur l'enfant, au sein du Département du développement de l'enfant, offre directement la protection et l'éducation de la petite enfance aux enfants du quartier et représente un excellent exemple de corrélation directe des établissements d'enseignement supérieur et de l'éducation de base (ceci est présenté dans l'un des articles de ce numéro). Un lien un peu moins directe s'observe en Namibie où la Rossing Fondation of Namibia, fournisseur Internet à but non-lucratif, la SchoolNet Namibia et le Ministère de l'éducation de base, du sport et de la culture travaillent de concert avec le Centre pour les études externes et le Département de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle des adultes de l'Université de Namibie. Leur objectif est d'offrir une formation à l'utilisation des TIC dans l'éducation non formelle des adultes et au personnel en charge de l'alphabétisation pour proposer des outils de formation adaptés aux spécificités culturelles dans le cadre des objectifs de l'EPT.

Conclusion : le signal d'alarme

Cet article tente de modestement démontrer qu'en consolidant certaines des forces de l'enseignement supérieur - recherche, enseignement et services à la communauté - il est possible pour les établissements d'enseignement supérieur, particulièrement dans les pays en développement, de placer l'EPT au centre de leurs efforts et de souligner l'urgence d'atteindre ces objectifs. Le niveau d'engagement de l'enseignement supérieur dans le développement de l'EPT reflète l'engagement à atteindre les objectifs fixés.

Ainsi, il semble important de rappeler le signal d'alarme prononcé par le directeur général de l'UNESCO : « Année après année, la date cible de 2015 se rapproche et la nécessité de répondre aux promesses par des actes concrets devient de plus en plus impérative », et par conséquent « ...il n'y a pas de place pour la complaisance. »

Espérons que les acteurs de l'enseignement supérieur écouteront cet avertissement.

** Editeur invité du Rapport 2007 « l'enseignement supérieur à travers le monde » préparé par le Global University Network for Innovation (GUNI) ; membre du comité exécutif de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) ; ancien conseiller spécial du directeur général de l'UNESCO et consultant de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP). (sanyal24@wanadoo.fr)*

Remerciements

Cette session de renforcement des capacités a été développée par l'Association internationale des Universités (AIU).



Elle est supportée financièrement partiellement par l'Agence suédoise de Coopération internationale au Développement (Sida) et le Groupe de Travail sur l'Enseignement supérieur de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique.



Association for the Development of Education in Africa
Association pour le développement de l'éducation en Afrique

Nous tenons tout particulièrement à remercier l'Université de Ouagadougou et le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation d'avoir pour leur soutien à l'organisation et à l'hébergement de cette session.



La session s'inscrit dans un projet plus important de l'AIU intitulé : *Renforcer les liens pour une éducation de qualité : l'enseignement supérieur et la recherche au service de l'EPT et des ODM.*

L'Association internationale des universités (AIU), fondée en 1950 sous l'égide de l'UNESCO, est une ONG internationale qui rassemble les établissements d'enseignement supérieur et les organisations de quelque 130 pays. Son objectif est de promouvoir la réflexion et l'action concernant les préoccupations communes de ses membres. Par ailleurs, en s'appuyant sur sa couverture géographique étendue et ses diverses activités, l'AIU vise à représenter et défendre les intérêts de l'enseignement supérieur et, de façon plus générale, de renforcer sa place et son rôle au niveau mondial. Pour en savoir plus sur l'Association et/ou devenir membre, contacter :

IAU Secrétariat
Maison de l'UNESCO, 1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15,
France

Tel: +33 1 45 68 48 11
Fax: +33 1 47 34 76 05
E-mail: iau@iau-aiu.net
<http://www.iau-aiu.net/>